



Remboursement par anticipation pret societe de credit

Par **Prince**, le **23/07/2011** à **20:17**

Je fait faire des travaux d'isolation exterieur.L'artisan ma proposait de les faire plus tot.Pour cela il m'a proposer un credit chez Sofinco.Credit avec report de 180 jours.Que je rembourserait totalement bien avant la première échéance.Credit de 4900e première échéance le5/10/2011.En effet sur l'offre de crédit paragraphe IV Execution de contrat: Vous pouvez remboursez par anticipation sans indemnité latotalité du crédit.Mon artisan m'avait dit que je n'aurais pas de frais, donc tout va bien.Mais j'ai navigué sur le forum.Ou j'ai lu que quand il y avait repport de credit on devait payer la première échéance avant de rembousait par anticipation.Pourtant rien n'est signaler sur le contrat de pret.Pouvez vous me renseigner?Je ne sais plus quand je peux rembourser.